



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5 mars 2018

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 5 mars 2018 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Charles Mallette, et des conseillères et conseillers Céline Bourbeau, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Cathy Varnier, ainsi que du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette. Le conseiller Gérard Tremblay est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 5 mars 2018 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 février 2018
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Service récréatif
 - 5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2018
 - 5.2. Parc nautique – Changement de nom - Proposition
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. APSAM – Formation de signaleurs routiers – Inscriptions (4)
 - 6.1.2. Laforest Nova-Aqua – Puits municipal - Essai de verticalité
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Ventes-débarras - Demande
 - 6.2.2. Règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts – Dépôt du projet de règlement
 - 6.2.3. MRC du Val-Saint-François – Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques – Adhésion de la Municipalité de Val-Joli
 - 6.2.4. Mutuelle des municipalités du Québec – CIUSSS de l'Estrie – CHUS & CH Richmond - Avis de fermeture de dossier
 - 6.2.5. CLSC et Centre d'hébergement de Richmond – Rues Barlow et Gouin – Déblaiement de la neige – Suivi
 - 6.2.6. MRC du Val-Saint-François – Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Normes relatives à certains projets de développements résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel - Suivi
7. Police, incendies et sécurité civile
 - 7.1. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – États financiers 2017
 - 7.2. Union des municipalités du Québec – Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations
8. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Centre d'action bénévole de Richmond – Demande d'aide financière
 - 8.2. Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, édition 2018 – Demande d'aide financière
 - 8.3. Société St-Patrick de Richmond – Banquet de la St-Patrick - Invitation



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 8.4. Club Holstein de Richmond – Demande de commandite
- 8.5. Service d'aide aux Néo-Canadiens et quatre MRC estriennes – Partenariat dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

- 9. Correspondances diverses
 - 9.1. Club Lions Richmond-Melbourne inc. - Remerciements
- 10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 12. Affaires nouvelles
- 13. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2018-03-05-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-03-05-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 février 2018

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 février 2018 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1. M. Claude Houle – Accès pour les personnes à mobilité réduite

M. Claude Houle, personne à mobilité réduite, demande au conseil si l'hôtel de ville sera bientôt adapté pour les citoyens comme lui. Le maire lui répond que c'est un élément qui est actuellement à l'étude. Le maire mentionne également avoir reçu des commentaires de M. Paul Murphy à l'effet qu'il souhaiterait que soient peints en jaune les devants de marches de l'ensemble des commerces du centre-ville.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-03-05-03

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. François Séguin

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2018

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 21 février 2018, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues. (Adoptée)

5.2. Parc nautique – Changement de dénomination - Proposition

Le directeur fait part aux membres du conseil que le parc nautique changera de nom pour mieux refléter ses activités et sera dorénavant connu sous le nom de Canots-kayaks Richmond. Il fait aussi part d'un léger ajustement tarifaire pour la prochaine saison.

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2018-03-05-04

6.1.1. APSAM – Formation de signaleurs routiers – Inscriptions (4)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'inscription de 4 salariés du Service des travaux publics, à savoir MM. Maxime Carrier, Robert Cormier, David Paterson et François St-Jean, à une formation de signaleurs routiers donnée par l'APSAM qui aura lieu à Danville le 26 mars prochain et ce, au coût total de 302 \$, taxes en sus, et que les frais de déplacements et de repas des participants leur soient également remboursés. (Adoptée)

6.1.2. Laforest Nova-Aqua – Puits municipal – Essai de verticalité

Le directeur dépose les résultats du test de verticalité pour le nouveau puits municipal réalisé par Laforest Nova-Aqua.

6.2. Administration – Direction générale

2018-03-05-05

6.2.1. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Ventes-débarras - Demande

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'absorber les frais de photocopies, pour un maximum de 300 \$, et ce, de façon non récurrente, afin de réduire les frais pour le Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond qui organisera les ventes-débarras les 2 et 3 juin prochain. (Adoptée)

6.2.2. Règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts – Dépôt du projet de règlement

Le directeur dépose le projet de règlement no. 243 sur les branchements d'aqueduc et d'égouts et explique sommairement les effets dudit règlement.

2018-03-05-06

6.2.3. MRC du Val-Saint-François – Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques - Adhésion de la Municipalité de Val-Joli

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli souhaite adhérer à l'Entente intermunicipale en matière de gestion de matières organiques, entente signée le 2 novembre 2016;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit que toute municipalité qui entend y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'entente;

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit également que, pour qu'une municipalité puisse y adhérer, toutes les municipalités locales parties à l'entente doivent autoriser par résolution une annexe contenant les conditions d'adhésion de la municipalité;

ATTENDU QUE l'Annexe B, adopté par la MRC le 21 février 2018, prévoit les conditions d'adhésion de la Municipalité de Val-Joli à l'entente;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a étudié l'Annexe B et qu'il lui convient;

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond consente à l'adhésion de la Municipalité de Val-Joli à l'Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques;

QUE la Ville de Richmond approuve l'Annexe B qui prévoit les conditions d'adhésion de la Municipalité de Val-Joli à l'entente et consente à ce que cette annexe soit jointe à l'entente pour en faire partie intégrante;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Val-Joli ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François;

QUE la Ville de Richmond prend acte que la Municipalité de Val-Joli devient partie à l'entente dès que les conditions d'adhésion seront respectées. (Adoptée)

6.2.4. Mutuelle des municipalités du Québec – CIUSSS de l'Estrie – CHUS & CH Richmond – Avis de fermeture du dossier

Le directeur général dépose un avis de fermeture de dossier concernant une réclamation de CIUSSS de l'Estrie – CHUS & CH Richmond pour un bris de conduits sanitaires souterrains, problèmes avec égouts et affaissement du bâtiment; ledit avis indiquant qu'il n'y a aucune indemnité payée dans ce dossier.

6.2.5. CLSC et Centre d'hébergement de Richmond – Rues Barlow et Gouin – Déblaiement de la neige - Suivi

Le directeur général dépose une correspondance reçue du gestionnaire du CLSC et du Centre d'hébergement de Richmond concernant la résolution de la municipalité qui lui a été envoyée demandant la collaboration des employés lors des opérations de déneigement sur les rues Barlow et Gouin.

6.2.6. MRC du Val-Saint-François – Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Normes relatives à certains projets de développements résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel - Suivi

Le directeur général explique qu'il a rencontré Mesdames Julie Poulin, Karine Bonneville et Manon Fortin de la MRC du Val-Saint-François en compagnie de l'inspecteur municipal, M. Ali Ayachi, à propos du Règlement no. 2017-02 abrogeant le Règlement no. 2014-01 et régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau – Normes relatives à certains projets de développements résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel. Il en est ressorti qu'en ce qui concerne Richmond l'impact ne devrait pas être aussi important qu'anticipé étant donné que la zone d'influence n'aurait pas un grand impact dû à l'immense étendue du bassin versant. Bien que le dossier reste actif, nous ne donnerons pas suite à la résolution de février dernier



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

demandant une modification de la norme. D'autre part, ce règlement fait aussi état d'une possibilité, pour la municipalité locale, d'accepter, par résolution, une dérogation à la réglementation sur présentation du rapport d'un expert; cette résolution devant par la suite être entérinée par le conseil de la MRC. Toutefois, la compétence sur les cours d'eau a été transférée à la MRC du Val-Saint-François. En conséquence, le directeur général attend un avis de la MRC sur cette procédure nébuleuse.

7. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

7.1. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – États financiers 2017

Le directeur général dépose le rapport des états financiers pour l'exercice 2017 du Service de sécurité incendie de la région de Richmond.

7.2. Union des municipalités du Québec – Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations

Le directeur mentionne avoir reçu le communiqué de presse de l'Union des municipalités du Québec à propos du Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations du gouvernement du Québec. La Ville devra se conformer à ce plan d'action et il est possible que le gouvernement soutienne financièrement les municipalités. Un suivi sera fait sur ce dossier.

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

8.1. Centre d'action bénévole de Richmond – Demande d'aide financière

Ce point est reporté à une prochaine séance.

2018-03-05-07

8.2. Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond – Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, édition 2018 – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une contribution financière de 2 000 \$, telle que prévue au budget, à Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond pour l'organisation du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, édition 2018.

(Adoptée)

8.3. Société St-Patrick de Richmond – Banquet de la St-Patrick – Invitation

Le directeur général dépose une invitation reçue de la Société St-Patrick pour participer au traditionnel banquet organisé par ladite Société qui aura lieu le samedi 10 mars prochain.

2018-03-05-08

8.4. Club Holstein de Richmond – Demande de commandite

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une contribution financière de 75 \$ au Club Holstein de Richmond pour le soutenir dans l'organisation de diverses activités.

(Adoptée)

8.5. Service d'aide aux Néo-Canadiens et quatre MRC estriennes – Partenariat dans le cadre du programme Mobilisation-diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

Le directeur général dépose une invitation reçue du Service d'aide aux Néo-Canadiens et quatre MRC estriennes invitant à participer à l'annonce de leur partenariat dans le



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

cadre du programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui aura lieu le jeudi 8 mars prochain.

9. CORRESPONDANCES DIVERSES

9.1. Club Lions Richmond- Melbourne inc. - Remerciements

Le directeur général dépose une correspondance remerciant la municipalité pour l'aide financière reçue de la municipalité.

2018-03-05-09

10. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 188 116,16 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 2 mars 2018. (Adoptée)

2018-03-05-10

11. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 242 049,01 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

5 MARS 2018

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	QUOTE-PART 2018 (3 VERSEMENTS)	216,686.36	216,686.36
SGMR	QUOTE-PART 2018 (3 VERSEMENTS)	11,113.19	11,113.19
SEL FRIGON	SEL A DEGLACAGE	5,786.96	6,650.11
J. NOEL FRANCOEUR INC.	TRANSPORT DE LA NEIGE	8,462.50	9,729.76
GRAND TOTAL		242,049.01	244,179.42

12. AFFAIRES NOUVELLES

2018-03-05-11

12.1. Route 116-143 entre les intersections Craig et Gouin - Éclairage

ATTENDU les demandes du conseil municipal formulées en décembre 2016 et avril 2017 à l'endroit du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec relativement à l'éclairage de la route 116-143 entre les intersections Craig et Gouin;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

ATTENDU QUE ledit ministère n'a jamais fourni de réponses satisfaisantes bien qu'il ait mentionné, dans son accusé réception du 25 avril 2017, qu'il transmettait la demande à la direction des inventaires et du plan pour analyse;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond estime avoir droit à une réponse claire et nette à sa demande;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond réitère sa demande afin que soit éclairé le tronçon de la route 116-143, entre les intersections Craig et Gouin, et souhaite une réponse claire de la part du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et que sa décision soit justifiée.

(Adoptée)

12.1 MADA – Consultation publique

Le maire souligne la forte participation des citoyens à la consultation MADA et félicite la conseillère Bourbeau et le conseiller Boutin pour leurs efforts de même que les chargés de projets et le comité de pilotage.

2018-03-05-12

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 35, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)



Maire



Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 680.



Rémi-Mario Mayette,
directeur général et
secrétaire-trésorier